

TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS

4 novembre 2023– Golf de Lyon Verger
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 27 octobre**
Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 27 octobre**

Conditions de participation

Pour les Comités

Le Comité Départemental ou Territorial peut inscrire :

- Une équipe composée de 3 filles U10 dont au moins une U8
- Une équipe composée de 5 garçons U10 dont au moins deux U8

Pour les joueurs

- U10 (nés en 2013 et 2014).
- U8 (nés en 2015 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du département, avec une licence active, et un certificat médical enregistré. Il n'y a pas de limitation d'index mais le drapeau jaune est recommandé.

Forme de jeu

Filles : 1 Simple (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Garçons : 3 simples (18 trous) + 1 double (9 trous) en scramble / score maximum 9.

Le mixage entre U8 et U10 est autorisé dans la composition des doubles.

Le départ (en shotgun) se fait à 10h.

Le parcours est aménagé selon les distances préconisées par la fédération (Repère VII – Orange).

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités Départementaux.

L'inscription d'une équipe inter-comités est à soumettre à la ligue pour validation.

Droits d'engagement : 160 € par comité.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipiers.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour l'équipe garçon.
- 1 suiveur de partie pour l'équipe fille.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve, à savoir :

- Absence d'un suiveur = + 10 coups.
- Pour les équipes garçons uniquement, absence de deux suiveurs = + 20 coups.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des scores des joueurs ou joueuses de chaque équipe.

Seules les équipes complètes (3 filles et 5 garçons) peuvent être primées sur le podium.

En l'absence d'un joueur, le score est remplacé par le plus mauvais score +1 coup.

Les scores des équipes en double comptent double.

Les 3 premières équipes garçons et filles seront récompensées.

L'épreuve ne sera pas comptabilisée pour la gestion de l'index mais elle sera comptabilisée pour le Challenge National des Ecoles de golf.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

La présence de 3 suiveurs de partie par Comité est obligatoire.

Les joueurs et les suiveurs de partie recevront un panier repas offert au départ de la compétition.